



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>15350</b>	De <b>M. Christian Estrosi</b> ( Non inscrit - Alpes-Maritimes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique		<b>Ministère attributaire</b> > Fonction publique
<b>Rubrique</b> > collectivités territoriales	<b>Tête d'analyse</b> > décentralisation	<b>Analyse</b> > rapport. propositions.
Question publiée au JO le : <b>15/01/2013</b> Date de changement d'attribution : <b>12/02/2016</b> Date de renouvellement : <b>07/05/2013</b> Question retirée le : <b>05/04/2016</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur la proposition formulée dans le manifeste de l'association des administrateurs territoriaux de France intitulé « 80 propositions sur la gouvernance, les compétences et les finances territoriales » consistant à organiser la mise en place d'un dispositif de parcours professionnel inter-collectivités à l'échelle d'un territoire. Il lui demande son avis sur cette proposition et le cas échéant dans quels délais elle pourrait être mise en oeuvre.